PROCÈS-VERBAL ASSAMBLÉE GENERAL
DÉCISION DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
PEACE MUSEUM PARIS & CAFE SAS
Société a mission par Actions Simplifiée
Siège social : 7 rue Cochin, 75005 Paris FR

Date : 26 janvier 2026

La soussignée : Madame Elisabeth Blodgett, demeurant au 498 Little Noyack Path, Water Mill, NY 11976, États-Unis d'Amérique, agissant en qualité d'associée unique de la société Peace Museum Paris SAS, détenant 100 % des actions, a pris la décision suivante :

NOMINATION DU PRÉSIDENT ET RÉPRESENTANT LÉGAL
L'associée unique décide de nommer dans cet acte :
Monsieur Tom Wilscam, né le 21 juillet 1967 à Denver, Colorado, États-Unis d'Amérique, demeurant 7 rue Cochin, 75005 Paris, France.

M. Tom Wilscam est élu président et representant legal de la société Peace Museum Paris SAS, pour une période de trois (3) ans, à compter du 26 janvier 2026. Qui signe aussi ce document comme acceptation de ce titre.

Monsieur Tom Wilscam déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées et atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de lui interdire l'exercice de ce mandat.

POUVOIRS
Le Président exercera les pouvoirs qui lui sont conférés par les dispositions du Code de commerce ainsi que par les statuts de la société en date du 20 janvier 2026.

FORMALITÉS
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales et procéder aux dépôts nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS).

Fait à Paris,
le 26 janvier 2026.

L'Associée Unique
Signature :

_____

President:

Elisabeth Blodgett